

**GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION
SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES ET L' AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN**

Association Loi de 1901 enregistrée au J.O. du 13 mars 1996
Agréée pour la protection de l'environnement pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Arrêté préfectoral PACA n° 2004-277 du 9 septembre 2004)
Membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (DATAR) et de la COFHUAT

Courriel : gir.maralpin@wanadoo.fr ; Internet : www.gir-maralpin.org

Jacques MOLINARI

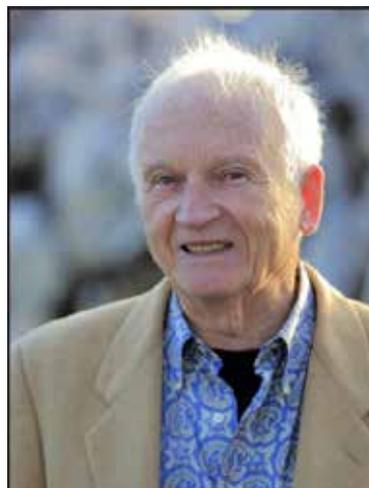
04.08.1933 – 08.08.2018

Secrétaire Scientifique du GIR Maralpin

◆
HOMMAGE
◆

Docteur en sciences
Ingénieur atomiste
Ancien fonctionnaire
international à AEIA à Vienne
Ancien conseiller technique
à l'Ambassade de France
à Budapest

Secrétaire scientifique
du GIR Maralpin
et membre fondateur



HOMMAGE à Jacques MOLINARI

cofondateur en 1996 du

**GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES
ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN**

dont il était le secrétaire scientifique

Je n'évoquerai que les dernières années de la vie militante au sein du GIR Maralpin de Jacques MOLINARI, ce sont les seules que je connaisse.

Jacques était un animateur né, formidable, plein d'énergie. A peine avais-je assisté à ma première réunion du GIR Maralpin, en 2 014, que Jacques m'invite, tout nouveau membre de l'association, à l'accompagner à Marseille pour rencontrer des responsables de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Au cours de l'entretien, j'ai découvert le militant. Connaissant parfaitement bien ses dossiers, il ne lâchait jamais tant qu'il n'avait pas obtenu une réponse qui lui semblait recevable. Très persuasif, il réussissait à obtenir des éléments que l'administration, toujours méfiante, avait du mal à communiquer.

C'est ainsi qu'au cours de cette rencontre avec la DREAL, Jacques obtient des cartes et quelques précisions sur le projet de l'OIN Plaine du Var.

Jacques ne supportait pas qu'une opération d'aménagement du Territoire, de cette envergure (10 000ha) et d'Intérêt National soit opaque, sans concertation avec les citoyens. Il a déployé beaucoup d'énergie pour que se mette en place une concertation publique. Il voulait que les

populations soient informées de ce qui se préparait dans le périmètre de l'OIN. Essentiellement des terres agricoles et des espaces naturels protégés. Pour cela, il a harcelé avec d'autres, l'Établissement Public d'Aménagement Plaine du Var qui, après avoir longuement traîné les pieds et sous la pression du mouvement associatif, a mis en place un Comité Permanent de Concertation (CPC).

Au sein du Comité, Jacques s'est révélé être un rassembleur. Il a été à l'initiative de la création du Groupe de Travail Inter-Collèges qui regroupait : les syndicats CFDT 06 et CGT 06, les associations : FNE 06, GADSECA, Région Verte et bien sûr le GIR Maralpin. Avec tout son cœur, son talent, sa diplomatie et ses compétences, il a participé à cette action collective. Des fiches techniques ont été élaborées. La concertation s'est révélée n'être qu'un faux semblant, aussi le GTIC, s'en est retiré en mars 2015 en déclarant que, tant qu'un garant de la concertation ne serait pas nommé de façon officielle, le GTIC n'assisterait plus aux travaux du Comité Permanent de Concertation.

Les membres du GTIC ont continué à se réunir régulièrement, ils poursuivent les analyses des projets en cours pour en faire la critique. En juillet 2016, ils organisent « la fête de la Blette » avec comme slogan : « Pour le maintien des terres agricoles ».

Pour l'organisation de cette fête Jacques s'est beaucoup investi, distribution de tracts, participation aux nombreuses réunions préparatoires.

Précis, méthodique et scientifique, il a profité de ce moment festif pour expliquer, informer en faisant venir un géographe de l'Université de Nice qui a présenté au public un historique illustré d'une riche cartographie de la plaine du Var.

Sachant s'imposer auprès des administrations, Jacques a réussi à obtenir des subventions pour mener une étude sur la biodiversité de la plaine du Var, étude qui aurait dû être prise en charge par l'Établissement Public d'Aménagement mais que celui-ci a négligé. Lors de la dernière Assemblée Générale du GIR Maralpin, en janvier de cette année, grâce aux subventions obtenues, Joss DEFFARGES a présenté une étude magnifiquement illustrée sur :

« Biodiversité et continuités biologiques du bassin inférieur du Var à l'épreuve des projets de l'OIN plaine du Var ».

Ce fut la dernière fois que je vis Jacques qui déjà disait qu'il était fatigué. Je n'en fut pas vraiment surpris car Jacques me tenait informé de ses nombreuses activités.

J'étais, je suis toujours en admiration devant sa capacité de travail, son énergie. Il décortiquait de nombreux et lourds dossiers concernant les grands projets d'aménagement du territoire maralpin qui se déploie de part et d'autre de la frontière franco-italienne, Il participait à de nombreuses réunions, manifestations de Gênes à Marseille et quelquefois à Paris. Passionné par la mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager, il avait engagé, avec l'ASPONA, une procédure de classement du « Domaine CERNUSCHI » à Menton comme « conservatoire naturaliste, paysager et hydraulique ».

Régulièrement, il rédigeait un "Info'Circ", petite note d'information, où il relatait les affaires en cours et communiquait les liens vers les informations à connaître. Cette information était diffusée largement aux membres du GIR, à nos amis et à de nombreuses personnes dans les administrations.

Pour moi, Jacques était l'image d'un militant actif, efficace, s'exprimant haut et fort dans les réunions publiques devant les notables locaux et les hauts fonctionnaires qui ne l'impressionnaient jamais, qu'il les connaisse ou non.

Il nous manque et continuera à nous manquer.

Bernard BOURGADE,

GIR Maralpin.

Le 06.09.18.